

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 192

présenté par
M. Chanteguet

ARTICLE 7 A

À l'alinéa 9, après le mot :

« que »,

insérer le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.